

alliance**sud**

Swissaid | Action de Carême | Pain pour le prochain | Helvetas | Caritas | Eper | www.alliancesud.ch



Que faire contre la razzia sur les terres ?

Crise économique:
L'ONU spectatrice

Politique du climat:
Sombres prévisions

Evasion fiscale:
Discrimination du Sud

Evasion fiscale des multinationales

mh Les multinationales sont passées maîtres dans l'art comptable de transférer leurs profits dans des paradis fiscaux qui ne perçoivent que peu ou pas d'impôts. C'est faisable, car leurs filiales à l'étranger peuvent commercer entre elles à des prix fictifs. Des ONG comme le Réseau international pour la justice fiscale entendent lutter contre ces pratiques – légales mais irresponsables – par le *country by country reporting* : les multinationales devraient présenter dans leurs bilans les activités et bénéfices de leurs filiales dans chaque pays. Le Parlement européen soutient également cette proposition. Au début de 2010, il a demandé à la Commission européenne « la création d'un mécanisme international contraignant obligeant toutes les sociétés multinationales à déclarer automatiquement les profits qu'elles réalisent et les impôts qu'elles acquittent dans chacun des États où elles opèrent ».

Priorités américaines en Afrique

pn Les espoirs qu'en Afrique l'administration Obama réduise la « coopération militaire » et renforce la lutte contre la pauvreté ne se sont pas encore réalisés. Pour

2009-2010, les États-Unis ont triplé les diverses aides militaires du Ministère des affaires étrangères et accru le budget du Commandement militaire pour l'Afrique (Africom) de 300 à 500 millions de dollars. Les programmes de lutte contre la pauvreté n'ont en revanche pas augmenté. Le gouvernement Bush a lancé l'Africom en 2007 et l'a doté la première année de 50 millions de dollars. En 2009, deux mois après la mort du souverain absolu du Gabon Omar Bongo, les États-Unis ont organisé des manœuvres réunissant des soldats de 25 pays africains. Un mois plus tard, le fils de Bongo a gagné des élections truquées. La Corne de l'Afrique et les États du Sahel constituent d'autres priorités de l'Africom.

UBS favorise les Républicains

pn Les filiales des banques suisses – à l'instar de toutes les autres sociétés de Wall Street – soutiennent financièrement les deux grands partis des États-Unis, en l'occurrence des députés du Congrès choisis pour leur influence en matière financière. En principe, les deux partis en bénéficient – en 2008, UBS leur a donné la même somme. En vue des élections partielles au Congrès de novembre 2010, UBS favorise mainte-

nant les députés républicains qui s'opposent en particulier au projet de régulation des banques de l'administration Obama. Selon le Center for Responsive Politics, elle octroie aux Républicains environ 56% de ses contributions électorales.

Accords commerciaux et droits humains

ia La Suisse s'appête à négocier un accord bilatéral de libre-échange avec le Vietnam. Alliance Sud a demandé au Secrétariat d'État à l'économie (Seco) de financer une étude *ex ante* sur les effets possibles d'un tel traité sur les droits humains. En effet, l'extension de la propriété intellectuelle exigée par la Suisse peut menacer le droit à la santé (accès aux médicaments) et à l'alimentation (brevets sur les semences). Les droits au logement, au travail et à l'éducation sont également des domaines sensibles. Le Seco a cependant refusé d'entrer en matière, avec cet argument lapidaire : « La grande complexité des questions qu'il s'agirait d'examiner obligerait à formuler des hypothèses de travail discutables sur le plan méthodologique. » La Suisse a ainsi à nouveau manqué une chance de lier commerce et droits humains et de faire œuvre de pionnier.

Impressum

GLOBAL+
paraît quatre fois par an.

Editeur:

Alliance Sud
Communauté de travail
Swissaid | Action de Carême | Pain pour le prochain | Helvetas | Caritas | Eper
Monbijoustr. 31, Postfach 6735, 3001 Berne,
Tel. 031 390 93 30, Fax 031 390 93 31
E-Mail: globalplus@alliancesud.ch
Internet: www.alliancesud.ch
ISSN 1424-9219

Rédaction:

Michel Egger (me), Isolda Agazzi (ia),
Tel. 021 612 00 95

Concept graphique: Clerici Partner AG

Mise en page: Frédéric Russbach

Impression: s+z: gutzumdruck, Brig

Tirage: 1500

Prix au numéro: Fr. 7.50

Abonnement annuel: Fr. 30.–

Abonnement de soutien: min. Fr. 50.–

Prix publicité / encartage: sur demande

Couverture: Richard Gerster.

Prochain numéro: juin 2010.

Alliance Sud en un clin d'oeil

Président

Antonio Hautle, directeur d'Action de Carême

Direction

Peter Niggli (directeur), Kathrin Spichiger,
Franziska Schai, Case postale 6735, 3001 Berne,
Tél. 031 390 93 30, Fax 031 390 93 31,
E-mail: mail@alliancesud.ch

Politique de développement

– Coopération au développement

Michèle Laubscher, Tél. 031 390 93 40,
michele.laubscher@alliancesud.ch

– Commerce / OMC

Michel Egger/Isolda Agazzi,
Tél. 021 612 00 95,
lausanne@alliancesud.ch

– Finances internationales

Mark Herkenrath, Tél. 031 390 93 35,
mark.herkenrath@alliancesud.ch

– Relations publiques

Pepo Hofstetter, Tél. 031 390 93 34,
pepo.hofstetter@alliancesud.ch

– Développement durable / Genre

Rosmarie Bär, Tél. 031 390 93 32,
rosmarie.baer@alliancesud.ch

– Suisse italophone

Lavinia Sommaruga, Tél. 091 967 33 66,
lavinia.sommaruga@alliancesud.ch

Alliance Sud Expertise

Bruno Stöckli, Tél. 031 390 93 33,
bruno.stoekli@alliancesud.ch
www.alliancesud.ch/expertise

Education Urs Fankhauser/Marianne Gujer,
Tél. 031 390 93 39, school@alliancesud.ch

Documentation Berne

Flavio Haab/Emanuela Tognola/
Renate Zimmermann, Tél. 031 390 93 37,
dokumentation@alliancesud.ch

Bureau de Lausanne

Michel Egger/Isolda Agazzi/Frédéric Russbach,
Tél. 021 612 00 95/Fax 021 612 00 99
lausanne@alliancesud.ch

Documentation Lausanne

Line Durussel/Nicolas Derron/Pierre Flatt
Tél. 021 612 00 86, doc@alliancesud.ch

Bureau de Lugano

Silvia Carton/Lavinia Sommaruga
Tél. 091 967 33 66/Fax 091 966 02 46,
lugano@alliancesud.ch



Peter Niggli

Risques d'erreurs

La Louisiane, le Texas et l'Oklahoma ont adopté récemment des lois obligeant les enseignants à traiter de manière « critique » les théories scientifiques sur l'évolution et le climat, et à les confronter à des théories « alternatives ». Le parlement du Dakota du Sud a décidé que les écoles devaient aborder le réchauffement climatique de façon « équilibrée », car « le CO₂ n'est pas un polluant, mais plutôt un ingrédient très utile à la vie de toute plante ». Les Républicains et les sceptiques du climat au sein du mouvement évangélique ont assuré la majorité des voix.

Il est peu probable que des décisions parlementaires sur le degré de vérité des théories scientifiques aient lieu en Europe. Cependant, les deux (!) erreurs relevées dans les travaux du Conseil mondial du climat (GIEC) ont donné des ailes aux négationnistes du changement climatique, alors même qu'elles ne changent rien au fond de la théorie du réchauffement climatique.

Imaginons, à contre-cœur, que les sceptiques du climat aient raison et que la théorie du réchauffement soit erronée. Qu'est-ce que le monde perdrait à tirer les conséquences d'une théorie prétendument fautive en se convertissant aux énergies renouvelables, à des méthodes de production pauvres en carbone et à la protection des forêts vierges ? Rien. D'autant plus que, selon l'économiste en chef de l'Agence internationale de l'énergie – proche des Etats-Unis – le pic pétrolier devrait être atteint en 2020.

On ne peut pas dire d'autres théories scientifiques qu'il n'importe pas qu'elles soient vraies ou fausses. Si les nanotechnologies, le génie génétique et l'énergie nucléaire n'avaient pas, ainsi que les experts l'affirment, que des effets anodins et contrôlables, les conséquences pour l'humanité seraient énormes. A cet égard, les négationnistes du réchauffement climatique croient à la science. Ils sont même prêts, pour sauver le bien-être général, à prendre en considération des risques non évaluables. Le seul danger qu'ils craignent, c'est que les experts du climat puissent se tromper. En ce sens, il existe un risque effectif que la théorie du réchauffement climatique soit juste. N'est-il pas alors irresponsable de ne pas se prémunir contre ce risque-là en refusant de prendre les mesures qui s'imposent ?

Peter Niggli, directeur d'Alliance Sud

Points forts



Page 4



Page 6



Page 8

Gouvernance globale

4 L'ONU spectatrice

Accaparement des terres

6 Win-win ou néocolonialisme ?

DDC et *land grabbing*

8 Fixer des règles aux investisseurs

Politique climatique

9 Sombres prévisions

Evasion fiscale

10 Le Sud au bord du chemin ?

Sondage d'opinion

11 Large soutien à l'aide

L'ONU spectatrice

Peter Niggli **Depuis l'explosion de la crise financière, les structures traditionnelles de politique internationale se sont désagrégées. Le groupe des vingt plus grands pays industrialisés et émergents (G20) a avalé le « directoire économique mondial » des sept anciens pays industrialisés plus la Russie (G8). Il a divisé entre eux les pays en développement et réduit l'ONU au rang de spectatrice.**

Dans ce nouveau monde, les milieux de politique étrangère de la Suisse se sentent exclus. Le président de la Confédération, Hans-Rudolf Merz, s'est plaint l'automne passé à l'Assemblée générale de l'ONU que le G20¹ n'était pas transparent et que ses décisions manquaient de légitimité.

Plus tard, il a souhaité que la Suisse se rapproche autant que possible du G20 ou qu'elle mette sur pied un « anti-G20 » avec d'autres puissances économiques. La Direction du développement et de la coopération (DDC) estime que le multilatéralisme est en danger : le G20 réduit « l'importance et l'influence des processus et des institutions multilatéraux au-

thentiques », comme l'ONU par exemple. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ne pourraient plus que danser au son du G20².

C'est un fait que les petits groupes informels d'Etats exercent depuis longtemps une influence plus que proportionnelle sur l'ONU, le FMI et la Banque mondiale. Le G7³ décidait des activités du FMI et de la Banque mondiale. Depuis des années, les représentants suisses se plaignaient qu'ils ne pouvaient, *de facto*, qu'entériner ses décisions. C'est pourquoi les sommets du G7 faisaient systématiquement l'objet de contestations internationales. On lui reprochait l'illégitimité de sa prétention à



Rencontres internationales de Caux 2010
2 juillet – 17 août 2010, Caux sur Montreux

2 – 7 juillet 2010
Apprendre à vivre dans un monde multiculturel
Droits fondamentaux et multiculturalisme en Europe

9 – 16 juillet 2010
Forum de Caux pour la sécurité humaine
Pour les artisans de paix qui agissent à tous les niveaux

26 juillet – 2 août 2010
Chacun compte
Un dialogue entre générations et cultures

4 – 10 août 2010
Conduire le changement vers un avenir durable
Pour ceux qui veulent s'engager dans des projets au service du changement

4 – 10 août 2010
Formation organisée par Initiatives et Changement
Des sessions sur l'éducation à la paix, le travail en équipe, le dialogue...

12 – 17 août 2010
Confiance et intégrité dans une économie mondialisée
Explorer des nouvelles voies pour une économie mondiale plus juste

www.caux.ch/2010

Tous actionnaires ?

Vous aussi êtes actionnaire, même sans le savoir !
Par votre caisse de pensions, par le fonds AVS ou peut-être directement, vous possédez des actions.

En votre nom se prennent des décisions importantes.

ACTARES représente auprès des grandes sociétés les actionnaires responsables et s'engage résolument pour une économie durable socialement, écologiquement et économiquement.

Rejoignez-nous!

Souhaitez-vous nous rejoindre ?

Le prospectus annexé à ce numéro de Global+ est à votre disposition. A-t-il déjà été utilisé ? Aucun souci, contacter simplement:

A C T A R E S

Actionariat pour une économie durable
AktionärInnen für nachhaltiges Wirtschaften

Tel 022 733 35 60
Fax 022 733 35 80
info@actares.ch
www.actares.ch
CCP 17-443 480-3

diriger le monde, sa non-représentativité et le fait qu'il ne défendait que les intérêts de la minorité des pays riches.

Dans ce sens, le G20 – qui a décidé lors de son sommet de Pittsburgh (Etats-Unis) en septembre 2009 de supplanter le G7 comme « directoire de l'économie mondiale » – est un progrès. Sur son site Internet, il se vante de jouir d'« un haut degré de représentativité et de légitimité », puisque ses pays membres proviennent de tous les continents, comptent les deux tiers de la population mondiale et produisent 90% de la richesse mondiale⁴.

Le G20 a jusqu'ici eu un triple impact. *Premièrement*, sur la crise économique. Les programmes coordonnés de relance conjoncturelle ont significativement atténué ses effets les plus graves. La Suisse serait bien avisée de le reconnaître publiquement. Si elle se targue aujourd'hui d'enregistrer des excédents budgétaires en pleine récession et d'avoir maîtrisé la crise mieux que tout autre pays, elle méconnaît les efforts internationaux dont elle a profité sans y avoir contribué.

G20, nouveau directoire économique mondial

Deuxièmement, sur l'ONU. Le G20 lui a refusé un rôle plus important dans la résolution de la crise. Jusqu'en 2008, les questions économiques étaient polarisées entre les institutions de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale) et l'ONU. Ce sont les premières qui décidaient, contrôlées par le G7 avec d'autres pays industrialisés plus petits. C'est pourquoi les pays en développement et émergents voulaient que les problématiques économiques soient traitées davantage dans le cadre de l'ONU. En automne 2008, ils auraient pu profiter de la crise – dans la mesure où elle remettait aussi en question la crédibilité des politiques économiques occidentales – pour renforcer le rôle économique des Nations Unies. Ils ont notamment soutenu les propositions tout à fait plausibles visant à créer un conseil économique mondial à l'ONU et à lancer un programme pour de nouvelles règles économiques internationales⁵. Cela dit, si le G7 n'avait pas coopté la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et d'autres pays émergents dans le nouveau « directoire économique mondial » du G20, ces suggestions auraient vraisemblablement eu plus de poids. Sous l'influence du Ministère des finances, le Conseil fédéral était d'ailleurs contre le renforcement du rôle de l'ONU en matière économique ; il a par là-même consolidé le G20.

Faux bond de la « bande des quatre »

Troisièmement, sur le G77. Lors de nombreuses négociations internationales, les pays en développement et émergents opèrent via le G77, plateforme de coordination des 133 pays en développement plus la Chine. Ils le font même s'ils ne partagent pas du tout les mêmes intérêts, à l'exception de la volonté de résister aux aspirations hégémoniques de l'Occident. Le G77 peut être influent lorsque ses membres puissants comme la Chine et l'Inde soutiennent ses positions.

Cela a semblé être le cas au début des négociations sur le climat. Le G77, à l'instar de l'Union européenne, voulait un accord de large portée avec des objectifs contraignants de réduction des émissions, selon les recommandations du Conseil mondial du climat (GIEC). Les points de divergence se trouvaient dans les détails, en particulier dans les questions financières. Mais dans la capitale danoise, la « bande des quatre » – la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et le Brésil – a fait faux



Photo: Keystone

Sommet du G20 à Pittsburgh (Etats-Unis). La cohésion du nouveau « directoire économique mondial » est fragile.

bond et a négocié avec les Etats-Unis l'« Accord de Copenhague », accord non contraignant dont les autres membres du Sommet ont « pris acte » avec consternation. Les quatre ont ainsi aidé les Etats-Unis à imposer provisoirement leur approche d'un accord sur le climat faible mais regroupant tous les pays. Le G20 n'a pas été actif à Copenhague, les Américains ayant refusé en 2009 – à l'inverse des Européens – de traiter du réchauffement climatique au sein du G20. Sans la création du G20, la bande des quatre ne se serait pas distanciée du G77.

Avenir pour un multilatéralisme inclusif

Cependant, le G20 ne devrait pas avoir la même cohésion que le G7. Les domaines où règnent des intérêts contradictoires sont clairs: la réforme des institutions de Bretton Woods n'a de loin pas encore atteint l'ampleur souhaitée par les pays émergents. Tant que cette révision n'aura pas eu lieu, ces derniers ne participeront pas de manière significative à leur financement, ni ne renonceront aux institutions financières qu'ils peuvent contrôler eux-mêmes. Cela vaut également pour le secteur commercial et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Et à plus forte raison pour les questions de pouvoir politique, comme les diverses guerres des Etats-Unis ou les sanctions à l'encontre d'Etats que l'Occident estime hostiles.

Il est donc vraisemblable que les pays émergents cooptés dans le G20 continueront à jouer sur le clavier du G77. C'est pourquoi un multilatéralisme inclusif garde toutes ses chances. La DDC a regretté sa disparition trop tôt.

1. Son existence remonte à la conférence des 20 ministres des finances convoquée par le G8 pour la première fois en 1999, afin de créer une nouvelle architecture financière plus stable suite à la crise financière asiatique de 1997-98.

2. DDC, Global Cooperation, Annual Programme 2010, p. 2.

3. Créé en 1976 après la crise du pétrole, le G7 regroupe les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon. Il s'est élargi en 1998 en G8 avec la Russie.

4. Voir www.g20.org/about_faq.aspx.

5. The Stiglitz Report. Reforming the International Monetary and Financial Systems in the Wake of the Global Crisis, New York, 2009.

Opérations *win-win* ou néocolonialisme ?

Pepo Hofstetter **La course des firmes et des Etats pour acquérir d'énormes surfaces agricoles dans les pays pauvres (*land grabbing*) bat son plein. Les organisations paysannes et non gouvernementales craignent une marginalisation croissante des populations rurales. La Banque mondiale et d'autres agences de développement misent sur des opérations *win-win* et des directives volontaires pour les investisseurs.**



Photo: Daniel Ribeiro

Des agrocarburants plutôt que des cultures vivrières. La société anglo-canadienne Energem Resources possède déjà 60'000 hectares de terres au Mozambique pour des plantations de jatropha. Elle négocie un doublement de cette surface.

Au début, c'étaient surtout les riches Etats pétroliers arabes et des pays émergents comme la Chine et la Corée du Sud qui menaient la barque. Afin d'assurer leur approvisionnement en produits alimentaires et en matières premières végétales, ils ont commencé à acheter ou louer à long terme des dizaines de milliers d'hectares en Afrique et en Asie, mais aussi dans les pays de l'ex-Union soviétique et en Amérique latine.

Depuis l'explosion de la crise financière, de plus en plus de fonds de placement ont vu dans les terres agricoles un objet d'investissement et de spéculation prometteur. Grain, une organisation non gouvernementale spécialisée dans le sujet, a publié en octobre dernier une liste de 140 *hedge funds*, fonds de capital-risque et autres agences de financement, qui misent sur l'accroissement des prix et des rendements en raison de la raréfaction prévisible des produits alimentaires, de l'eau et des ressources énergétiques. En font partie des structures suisses comme UBS Agrinvest et le fonds PF(LUX)-Agriculture lancé en 2009 par la banque privée genevoise *Pictet* (voir encadré p. 8).

Du sorgho soudanais pour les chameaux du Golfe

Les gouvernements (souvent autoritaires) des pays-cibles accueillent ces investisseurs à bras ouverts, bien que la situation alimentaire de leur propre pays soit souvent précaire. Ils en espèrent une modernisation de l'agriculture, un développement des infrastructures rurales, des devises et des emplois. Ils ne se soucient guère du fait que ces terrains, estimés « incultes » et transférés aux investisseurs étrangers pour 50 ou 99 ans, sont souvent utilisés par des petits paysans et des bergers. Les titres fonciers formels sont rares dans les pays africains, la terre appartenant généralement à l'Etat. Trois exemples :

- La plus grosse action d'aide du Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU se déroule au Soudan (635 millions de dollars en 2008). Parallèlement, le gouvernement soudanais a loué pour 99 ans 1,5 million d'hectares d'excellentes terres à plusieurs pays et firmes. Y sont dorénavant cultivés du blé pour l'Arabie Saoudite, des tomates pour l'armée jordanienne et du sorgho (un aliment de base au Soudan) pour les chameaux des Emirats arabes unis.

• L'Éthiopie est le second bénéficiaire de l'assistance du PAM (287 millions de dollars en 2008). Néanmoins, le gouvernement éthiopien entend louer d'ici 2013 près de 3 millions d'hectares à des États et des entreprises étrangères. Pour les attirer, il offre des prix bas pour les terrains et l'eau, l'exonération fiscale et la possibilité d'exporter les produits et les gains de façon illimitée. « Pour un pays comme l'Éthiopie, où plus de 45% de la population souffre de malnutrition en raison principalement du manque de terres fertiles, une telle politique conduit le développement rural dans une direction totalement erronée », estiment *Misereor* et la *Fondation Heinrich Böll* dans une étude¹.

• Au Mali, un tiers des enfants de moins de 5 ans sont mal nourris. En raison de l'avancée du désert, de la croissance démographique et de la concurrence des investisseurs étrangers, de plus en plus de familles paysannes souffrent d'un manque de terres fertiles. En 2008, un fonds d'investissement étatique libyen (projet *Malibya*) s'est assuré 10'000 hectares de terres irrigables dans la région de l'Office du Niger (delta intérieur). Il y sera cultivé du riz hybride, puis plus tard de la viande et des tomates à destination de la Libye. 150 familles paysannes ont dû être déplacées, dont seules 58 ont été dédommagées, selon l'ONG hollandaise *Oxfam Novib*. Dans les villages avoisinants, nombre de femmes ont perdu leur potager, alors que les voies de transit pour le bétail ont été coupées. Les Libyens ont mandaté une firme chinoise pour la construction d'un immense canal d'irrigation. Ni les autorités régionales, ni la population n'ont été consultés. L'affaire a été conclue par les deux chefs d'État².

La Banque mondiale favorable à des opérations *win-win*

Il y a deux ans est paru un important rapport du Conseil mondial de l'agriculture, soutenu par de nombreuses organisations des Nations Unies. Pour lutter efficacement contre la pauvreté et assurer l'approvisionnement à long terme, il convient – conclut-il – d'opérer un changement de paradigme dans la politique agricole internationale : abandonner les gros projets industriels et renforcer les petites exploitations paysannes, tout aussi rentables, mais bien plus sociales et écologiques.

L'accaparement en masse de terres par les États et les firmes va cependant dans la direction inverse. Les investisseurs visent de grosses surfaces, qui peuvent être cultivées industriellement. Malgré cela, les organisations multilatérales comme la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les pays donateurs parlent d'éventuelles situations *win-win*. Ils estiment que, s'ils sont faits d'une manière correcte, ces investissements devraient permettre d'accroître la productivité, développer les infrastructures rurales, créer des emplois et couvrir le besoin croissant en produits alimentaires. Ainsi, logiquement, la filiale de la Banque mondiale spécialisée dans la promotion des investissements privés (IFC/International Finance Corporation) a fortement accru ses activités dans l'agrobusiness et pousse les gouvernements à des formes favorables aux investisseurs³.

La Banque mondiale collabore actuellement avec la FAO, la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Japon à l'élaboration de directives pour les « investisseurs responsables ». Ces standards devraient régler des questions comme la transparence, le respect des droits fonciers, la participation de la population locale et le partage équitable des profits. A la demande du Japon, plus gros importateur net

de produits alimentaires au monde, le Sommet du G8 à l'Aquila en 2009 a exprimé son soutien à cette démarche. Les directives devraient être volontaires, *dixit* le Ministre japonais des affaires étrangères, afin de ne pas effrayer les investisseurs.

Renforcer les organisations de base

Les organisations paysannes et les ONG de développement considèrent une telle démarche avec scepticisme, sinon rejet. Uwe Hoering, grand connaisseur de la politique agricole de la Banque mondiale, est convaincu que « ces directives volontaires n'éviteront pas que les innombrables petites exploitations agricoles devront céder la place aux investisseurs ». On a besoin d'investissements non pas dans « des méga-fermes aux mains de quelques méga-proprétaires », mais « dans la souveraineté alimentaire, les innombrables marchés locaux et les 4 milliards d'êtres humains qui produisent l'essentiel de la nourriture ».

Lors du Sommet mondial de l'alimentation de la FAO en novembre 2009 à Rome, les organisations paysannes (dont *Via Campesina*) et les ONG ont exigé, dans une déclaration com-

Au Mali, un fonds étatique libyen s'est assuré 10'000 hectares de terres fertiles. Il a mandaté une firme chinoise pour la construction d'un immense canal d'irrigation.

mune, un retrait des grands investissements ainsi que le renforcement des petites structures paysannes et des droits des populations rurales. Elles s'appuient sur le processus lancé par la FAO en 2006, dont l'approche est plus large. L'objectif est d'élaborer des directives sur la propriété et la location de terres et de ressources naturelles, en les centrant sur les droits des paysans petits et sans terre ainsi que sur la sécurité alimentaire des pays concernés. La Suisse soutient cette démarche (voir position de la DDC, p. 8).

Cela dit, ainsi que le souligne Miges Baumann, responsable de politique de développement à *Pain pour le prochain*, il est tout aussi important d'aider sur place les organisations de base qui luttent contre l'accaparement de terres. Diverses organisations d'entraide montrent le bon exemple. Ainsi, *Pain pour le prochain* et *Helvetas* soutiennent le syndicat *Synergie paysanne* qui se bat au Bénin en faveur des petits paysans et contre les immenses cultures d'agrocultures. *Action de Carême* appuie également des organisations de base aux Philippines qui résistent au *land grabbing*.

1. Lucie Weissleder, *Foreign Direct Investment in the Agricultural Sector in Ethiopia*, Bonn, octobre 2009.

2. Verie Aarts LL., *Unravelling the Land Grab*, *Oxfam Novib*, Amsterdam, octobre 2009.

3. Au Pakistan par exemple, voir *The Great Land Grab*, *The Oakland Institute*, Oakland, octobre 2009. www.oaklandinstitute.org

Fixer des règles aux investisseurs

Comment la Direction pour le développement et la coopération (DDC) évalue-t-elle l'emprise des firmes et des Etats étrangers sur les terres des pays du Sud ? Andrea Ries et Sabine Schenk du Programme global sécurité alimentaire ont répondu aux questions de Global+.

« Selon la DDC, l'accapement des terres ne représente pas seulement du "néocolonialisme". Les investissements sont effectués dans des Etats souverains. Leurs gouvernements voient des réserves énormes dans leurs terres soi-disant incultes. Ils attirent ainsi activement des investisseurs, notamment par des prix très bas qu'ils espèrent pouvoir augmenter par la suite.

« Dans de nombreux pays d'Afrique, les élites politiques ne croient pas vraiment aux petits paysans. Elles voient croître le nombre des habitants, la dégradation des sols et la pression sur les ressources, alors que la productivité n'a guère augmenté ces dernières décennies. Elles se demandent comment nourrir la population, en particulier celle des villes. Elles ont repris l'idéal de modernisation de l'Occident, avec ses nouvelles technologies et sa forte mécanisation. Mais comme les moyens manquent, elles pensent avoir besoin d'investisseurs étrangers. Non sans raison d'ailleurs, car la coopération au développement ne pourra pas, seule, permettre le rattrapage.

Soutenir l'agriculture paysanne

« L'accapement des terres est, certes, problématique. Mais il convient d'analyser les investissements de manière différenciée, selon leur nature. Le phénomène est encore insuffisamment documenté. En avril, la Banque mondiale sortira un gros rapport avec vingt cas de pays. Les doutes à l'égard de ces investissements sont justifiés, puisqu'ils visent surtout la production de masse à destination du marché mondial ou de leur pays d'origine, avec des méthodes pas forcément durables. « La solution ? La DDC voit un grand potentiel de croissance dans la

production agricole durable et à petite échelle, pour les marchés locaux, régionaux et internationaux. Il faut la soutenir. Parallèlement, il est primordial que les personnes affectées par l'accapement des terres puissent s'organiser pour défendre leurs intérêts.

Dialogue avec les parties prenantes

« Cela implique des associations fortes de petits paysans, mais aussi d'éleveurs de bétail. Ces derniers sont le plus touchés, car ils transhumant avec leurs troupeaux dans des régions peu peuplées et utilisent les pâturages de façon saisonnière. Les gouvernements pensent, un peu vite, qu'il s'agit de terres incultes. La DDC fait partie des rares donateurs qui accomplissent, d'une manière systématique et continue, ce travail de renforcement de la société civile et de dialogue avec toutes les parties prenantes, notamment les gouvernements.

« Au niveau international, la DDC collabore à deux processus d'élaboration de directives, l'un lié à la FAO, l'autre à plusieurs organisations. Ces modèles sont importants, car il n'existe pas de régulation effective des multinationales. Les pays d'origine n'en veulent pas, y compris la Suisse. Pourtant, des directives – auxquels participent l'Etat, les investisseurs privés et la société civile – peuvent obtenir des résultats, comme l'ont démontré les initiatives dans les secteurs du bois ou des industries extractives. »

Propos recueillis par Pepo Hofstetter et Michèle Laubscher

La Suisse impliquée

yma En Suisse aussi, le secteur privé est impliqué dans le *land grabbing*. Des banques offrent leurs services à des entreprises qui investissent dans les terres et proposent à leurs clients des fonds de placement intégrant de telles firmes. Ainsi, le Credit Suisse et UBS ont participé en 2009 au lancement d'actions de Golden Agri-Resources, deuxième plus grand producteur mondial d'huile de palme, originaire d'Indonésie. Par ailleurs, de nombreux fonds de placement sis en

Suisse comme *GlobalAgriCap* (Zurich), *Gaia World Agri Fund* (Genève) et *Man Investments* (Pfäffikon, Schwytz), se sont spécialisés dans les investissements en agriculture. Par exemple, les banques privées Pictet et Sarasin proposent des fonds axés sur l'agriculture. Leurs fonds ont investi dans le plus gros producteur brésilien de sucre COSAN, lequel spéculait sur des exploitations agricoles. En février, la firme Addax Bioenergy (Genève) a conclu un contrat avec le gouvernement du Sierra Leone, obtenant le droit de louer 15'000 hectares de terres durant 50 ans. Son objectif est,

d'ici 2012, de produire 100'000 m³ d'éthanol à partir de canne à sucre pour le marché européen. Plus de 20'000 paysans vivent dans la région concernée, cultivant du riz, du manioc et des légumes. Le Sierra Leone est l'un des pays les plus pauvres du monde et près de la moitié de sa population souffre de malnutrition.

1. Yvan Maillard Ardent est responsable à Pain pour le prochain des dossiers finances internationales et corruption. L'article repose sur des recherches effectuées pour un numéro de Repères sur le land grabbing, à paraître en mai 2010. Voir www.ppp.ch

Sombres prévisions pour le climat

A la fin de cette année, Cancun devrait réussir ce que Copenhague a raté : un accord contraignant sur le climat, qui maintienne le réchauffement en-dessous de 2°C par rapport à l'ère pré-industrielle. L'objectif ne paraît guère réalisable.

Depuis Copenhague, la politique du climat a la gueule de bois. Les signaux positifs attendus ne se sont pas produits, les négociations sont toujours bloquées. Afin d'essayer de les relancer, l'ONU vient de convoquer à court terme une réunion à Bonn (voir encadré).

Les chances qu'un accord voit le jour d'ici la fin de l'année, pour succéder au protocole de Kyoto qui arrive à échéance en 2012, restent cependant faibles. Selon un vieux routier de l'administration fédérale, elles s'élèvent au maximum à 1%. Pourquoi une telle estimation ?

1. Les pourparlers sur les objectifs de réduction du CO₂ sont au point mort. Les pourcentages nationaux annoncés par les pays industrialisés et émergents ne sont pas plus élevés qu'avant Copenhague. L'Union européenne maintient son maigre 20%, de même que la Suisse. Alors que tous savent que cela nous conduit à un réchauffement de 3,5°C.

2. La nouvelle Commissaire européenne à l'action pour le climat, Connie Hedegaard, a déjà renoncé à l'espoir d'un accord contraignant. Alors qu'en janvier elle appelait encore à un effort pour aboutir à un « réel accord sur le climat » au Mexique, elle l'estime aujourd'hui « irréaliste » et ne mise plus que sur un « traité partiel ».

3. Yvo de Boer, secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, a donné sa démission pour le 1^{er} juillet. C'est un coup dur pour la suite du processus sous l'égide de l'ONU. De Boer était considéré comme le garant d'un accord post-Kyoto où les pays en développement négocieraient sur un plan d'égalité.

4. Le Sénat américain continue de torpiller la loi sur le climat du président Obama, donc un rôle constructif des Etats-Unis au plan international. En lieu et place, Todd Stern, le nouvel envoyé spécial américain sur les changements climatiques, exige un effort supplémentaire des pays émergents – sinon, l'accord même minimal de Copenhague sera « mort-né ». Les Etats-Unis voudraient poursuivre les négociations au sein de groupes plus exclusifs, à l'instar du G20 ou du Major Economies Forum on Energy and Climate (MEF)¹. Les principaux responsables du réchauffement climatique se retrouveraient entre eux, excluant ainsi les pays en développement les plus pauvres.

5. La Chine vise une diminution volontaire de ses gaz à effet de serre de 40 à 45% par unité de PNB par rapport à 2005, l'Inde de 20 à 25%. Il ne s'agit pas de réductions réelles, mais d'un simple ralentissement de leurs émissions. Les deux pays exigent davantage des pays industrialisés.

6. Concernant le financement des mesures d'adaptation et de protection du climat dans les pays en développement, l'accord de Copenhague prévoit l'octroi de 30 milliards de dollars pour les trois prochaines années et de 100 milliards dès 2020. Il n'est pas clair cependant d'où cet argent viendra. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, a demandé au premier ministre britannique Gordon Brown et à son homologue éthiopien Meles Zenawi de chercher de nouvelles sources de financement à long terme. Le danger est grand, en effet, que l'on puise dans les budgets du développement. A Berne, on ne sait pas encore où et quand on trouvera les 150 millions de francs promis à Copenhague par le conseiller fédéral Moritz Leuenberger comme contribution suisse pour les années 2010-2012.

Rosmarie Bär

1. Lancé en mars 2009 par les Etats-Unis, le MEF regroupe 17 pays membres du G20, sans l'Argentine, l'Arabie Saoudite et la Turquie.

Feuille de route serrée

rb La réunion annoncée par l'ONU pour débloquer les négociations sur le climat aura lieu du 9 au 11 avril à Bonn. Suivra du 31 mai au 11 juin une conférence intermédiaire au niveau ministériel. La prochaine Conférence des Etats parties se tiendra à Cancun (Mexique) du 29 novembre au 10 décembre. Par ailleurs, la Suisse étudie la possibilité d'organiser en automne une « mini-ministérielle » sur la question de l'« adaptation aux changements climatiques ». En réponse à l'échec de Copenhague, le président de la Bolivie Evo Morales a invité les mouvements sociaux du monde entier à une conférence à Cochabamba du 19 au 22 avril (*Peoples' World Conference on Climate Change and Mother Earth's Rights*, <http://pwccc.wordpress.com>).

Le Sud au bord du chemin ?

De plus en plus de places financières offshore s'engagent à offrir un meilleur échange d'informations aux autorités fiscales étrangères. Mais les pays en développement ne profitent guère de cette avancée dans la lutte contre l'évasion fiscale internationale.

Ces derniers mois, des paradis fiscaux renommés – dont la Suisse – ont signé des dizaines de nouveaux accords de double imposition fiscale ainsi que d'échange de renseignements fiscaux (Tax Information Exchange Agreements TIEAS). Ils ont ainsi réagi aux listes de l'OCDE sur les places financières non coopératives ainsi qu'aux menaces de sanctions économiques du G20 à leur encontre. Les nouveaux accords respectent les normes actuelles de l'OCDE. Ils prévoient donc, en cas de présomption bien fondée, l'accès aux renseignements bancaires sur d'éventuels fraudeurs fiscaux.

Néanmoins, rares sont les accords qui concernent les pays du Sud. Une étude de l'ONG allemande Misereor¹ montre que sur tous les accords de double imposition conclus dans le monde et qui incluent l'entraide administrative en cas de soustraction fiscale, seuls 6% l'ont été avec des pays en développement. En outre, il n'existe pas encore de TIEA avec ces derniers. Autrement dit, alors que les pays du Sud auraient urgemment besoin d'augmenter leurs recettes fiscales pour lutter contre la pauvreté et financer le développement, les centres offshore du



Nord ne les soutiennent guère dans leurs efforts contre l'évasion fiscale internationale.

Rôle peu glorieux de la Suisse

La Suisse ne fait pas exception à la règle. Sur les onze accords de double imposition qu'elle a renégociés et signés, un seul concerne le Mexique, membre de l'OCDE. Mais, à mi-février, aucun n'avait été conclu avec un pays défavorisé du Sud. Pire : dans sa stratégie en matière de place financière publiée en décembre, le Conseil fédéral officialise la discrimination à l'égard des pays en développement. Il estime que les pays de l'OCDE doivent continuer à être prioritaires dans la révision en cours des accords de double imposition. Les pays du Sud sont ainsi clairement relégués au second rang. Le rapport ne mentionne plus l'ancienne proposition du Conseil fédéral de leur offrir un accord sur la fiscalité de l'épargne similaire à celui avec l'Union européenne.

De telles pratiques discriminatoires pourraient être épinglées lors des examens par les pairs (*Peer Reviews*) prévus par le Forum de l'OCDE sur les questions fiscales. Le déroulement exact de ces évaluations par pays n'a pas encore été fixé. Les organisations non gouvernementales du monde entier, dont Alliance Sud, ont exigé l'inclusion de critères de politique de développement. Il conviendrait de prendre en compte non seulement le nombre de pays avec lesquels les paradis fiscaux ont déjà conclu une entraide administrative élargie, mais aussi le nombre d'accords concernant les pays en développement. Sous cet angle, la Suisse fait jusqu'ici plutôt pâle figure et pourrait s'inspirer de l'exemple de la Grande-Bretagne. Bien qu'elle contribue à l'opacité des transferts financiers internationaux par ses trusts anonymes, celle-ci examine actuellement – avec plusieurs pays en développement – la possibilité de conclure un accord multilatéral sur l'échange d'informations fiscales.

Mark Herkenrath

Risque de désavantages

mh L'absence d'accord révisé ou nouveau de double imposition avec les pays en développement depuis mars dernier ne s'explique pas seulement par le caractère discriminatoire de la stratégie suisse en matière de place financière (voir article ci-contre). L'administration fédérale, dit-elle, n'aurait guère reçu de telles demandes à ce jour. Cela ne signifie cependant pas que les pays du Sud n'ont aucun intérêt à un élargissement de l'entraide administrative, mais que la négociation d'un nouvel accord constitue pour eux une charge administrative considérable.

Quant aux pays en développement qui disposent déjà d'un accord de double imposition, ils ont à craindre certains désavantages en échange d'une clause d'entraide administrative élargie. Par exemple, la réduction du taux d'imposition à la source des dividendes sur les participations étrangères. Dans le cas de l'accord renégocié avec le Mexique, ce taux a été réduit à zéro pour les participations étrangères à partir de 10%. C'est un prix élevé pour une clause d'entraide administrative qui présuppose que le Mexique connaisse déjà les noms et les relations bancaires d'éventuels fraudeurs pour pouvoir obtenir des renseignements supplémentaires de la part de la Suisse.

1. Misereor, Double Tax Treaties and Tax Information Exchange Agreements : What Advantages for Developing Countries ?, 26 janvier 2010.

Large soutien à l'aide

Depuis 1984, Alliance Sud et la Direction du développement et de la coopération (DDC) établissent tous les quatre à cinq ans un baromètre de l'aide au développement. Les nouveaux résultats révèlent des changements intéressants.

Le soutien à la coopération suisse – expression d'une solidarité avec les pauvres – est toujours aussi élevé: 53% des sondés (autant qu'en 2004) souhaitent la maintenir au niveau actuel et 30% (8% de plus qu'en 2004) l'augmenter. La palme de l'efficacité revient à l'aide bilatérale et à celle fournie avec des œuvres d'entraide.

Les personnes sondées ne sont plus que 19% (49% en 2004) à estimer que notre bien-être repose sur la pauvreté du Sud, et un tiers (59% en 2004) à considérer le Sud comme « exploité » par le Nord. Concernant les meilleurs moyens d'améliorer les conditions de vie au Sud, une personne sur deux mentionne les « réformes au Sud » et une sur trois le « changement des règles de l'économie mondiale » – soit exactement l'inverse qu'il y a cinq ans.

Une minorité croissante (31% contre 16% en 1999) est d'avis que l'aide devrait « toujours profiter aussi à notre économie ». Ils ne sont plus que 28% (48% en 2004) à considérer qu'elle devrait être « indépendante des intérêts économiques de la Suisse ».

Pepo Hofstetter



Programme complet en toute la Suisse: www.e-changer.ch



Femmes - accès à la terre - souveraineté alimentaire
Regards croisés entre la Suisse et la Bolivie
avec Asunta Salvatierra -
Mouvement des Sans-terre de la Bolivie

Genève, samedi 17 avril, 15h00
Maison des Associations,
organisée par Uniterre et
la Marche Mondiale des Femmes avec
le soutien de E-CHANGER

Bellinzona, lundi 26 avril, 20h15
Palazzo Municipale
Tavola rotonda con Isolda Agazzi
Alliance Sud, Angela Tognetti
presidente di ConproBio
Organizzazione Alliance Sud con
InterAgire, Missione Betlemme
Immensee e E-CHANGER

Lausanne, mardi 4 mai, 18h30
Centre pluriculturel d'Ouchy
Table ronde avec Pierre-Yves Maillard
Conseiller d'Etat VD, Isolda Agazzi
Alliance Sud, Marina Decarro Marche
Mondiale des Femmes, Valentina
Hemmeler Maïga Uniterre, Vincent
Zodogome FEDEVACO, Mathilde
Deferrard, E-CHANGER

Les bons tuyaux de la doc

La ruée vers les terres

De retour de son champ, un paysan rencontre un homme qui lui promet qu'il deviendra riche s'il se consacre au coton. Le paysan l'écoute. Le jour suivant, le même homme lui conseille de cultiver du riz. Comme le paysan doute, il lui offre un sac de semences. Le lendemain, l'homme l'encourage à planter des palmiers. Le paysan, pas dupe, refuse. L'homme lui demande ses titres de propriété. Le paysan ne comprend pas. Alors l'homme lui donne quelques billets et lui dit que ses terres désormais lui appartiennent.

Le conte devient réalité. Le paysan du Sud est de moins en moins souvent le gardien de la terre. Dernière attaque en date: les accaparements ou les locations de terre. De grands groupes ou des Etats – en quête de juteux bénéfices ou de denrées alimentaires pour nourrir leurs concitoyens – partent à la conquête de terres, notamment en

Afrique. A ce jeu, les communautés villageoises ne peuvent rivaliser avec des entreprises comme le Sud-coréen Daewoo ou le Suisse Addax.

Des centaines de milliers d'hectares sont ainsi cédés en échange de la promesse d'un nouveau développement supposé se traduire en emplois, savoir-faire ou infrastructures. Qui veille au grain ? Les grandes instances internationales, d'abord sceptiques, semblent désormais se ranger du côté de cette révolution agraire. Des ONG comme *Grain* ou *International Land Coalition* s'efforcent en revanche de recenser et dénoncer chaque accaparement.

Les tuyaux

• Pour un suivi de l'actualité, des études de cas et des rapports de fond: *International Land Coalition*, <http://www.landcoalition.org>, et *Food crisis and the global land grab*, <http://farmlandgrab.org/>

• *Main basse sur les terres agricoles en pleine crise alimentaire et financière*, *Grain*, octobre 2008, <http://www.grain.org/briefings/?id=213>

• « Terres accaparées, paysans exclus », Dossier *Défis Sud*, no 89, SOS Faim, <http://bit.ly/dr0071>

• « *Accaparement des terres* » ou *opportunité de développement ?*, Institut international de l'environnement et du développement, 2009, <http://bit.ly/cNgFUi>

• Le dossier de la doc : <http://www.alliancesud.ch/fr/documentation/dossiers/accaparement/>

Centre de documentation d'Alliance Sud
Avenue de Cour 1, 1007 Lausanne
doc@alliancesud.ch ou 021 612 00 86
www.alliancesud.ch/documentation

25'000

Faits et chiffres

La Suisse compte 50'000 espèces d'animaux, de plantes et de champignons. La moitié est en danger ou fortement menacée de disparition.

50 pour cent

La forêt tropicale abrite 50% des espèces mondiales connues. La moitié de la forêt amazonienne risque de disparaître avant 2050.

100

Au cours des 100 dernières années, les êtres humains ont multiplié par au moins 100 le rythme d'extinction naturelle des espèces.



Photo: Richard Gerster

Conférence publique

Objectifs du Millénaire: Dix ans, et après ?

Symposium organisé par
Alliance Sud et Amnesty International
Mardi 22 juin 2010, 9h45 à 15h30
Kulturkasino, Berne

Les Objectifs du Millénaire de l'ONU pour le développement veulent réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim d'ici 2015, améliorer d'une manière substantielle l'accès à l'éducation et à la santé, et concrétiser l'égalité entre les sexes. En septembre à New York, un Sommet de l'ONU dressera un état des lieux de leur mise en œuvre et débattera des mesures nécessaires pour réaliser autant que possible les objectifs d'ici 2015.

Lors de ce symposium d'Alliance Sud et Amnesty International, des experts de Suisse et de l'étranger évalueront ce qui a été accompli jusqu'ici et établiront un bilan de l'engagement de la Suisse. Ils discuteront les forces et faiblesses du concept des Objectifs du Millénaire et formuleront des propositions pour leur redonner un nouvel élan. Ils esquisseront également des premières pistes pour l'après-2015.

Pour d'autres informations : www.alliancesud.ch